

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil	33
en exercice	33
présents	32
présents par procuration	1
absents	
absents excusés	

O B J E T

Election des membres de la
Commission de Délégation de
Service Public.

Le 11 juin 2020, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 5 juin 2020, s'est rassemblé au gymnase Schweitzer sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : : M. Thevenot, Mme Krawczyk, M. Surie, Mme Bitterli, M. Marcuzzo, Mme Umnus, M. Verna, Mme Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivières, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mmes Brassat, Fayol da Cunha, MM. Zontone, Zakaria, Poisson, Mmes Oziel, Jason, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Delaroche, Mme Baas, M. Bekare, Mme Chenieux, M. Duranteau, Mme David.

PRESENTS PAR PROCURATION : M. David CORCEIRO

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

SECRETARE : M. Christian DACHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20200611-DEL2020061106-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2020

Affichage : 16/06/2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-22, L. 1411-5, R. 1411-1 et D. 1411-3 et suivants

CONSIDERANT qu'il y a lieu, suite au renouvellement du Conseil Municipal et pour la durée du mandat, de constituer la Commission de Délégation de Service Public,

CONSIDERANT que cette Commission est composée, en sus de son Président (autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public), de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,

VU la note explicative de synthèse et sur proposition de M. le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Il est rappelé qu'en début de séance, le Conseil municipal, à l'unanimité, a accepté qu'il soit procédé, à un vote à bulletin secret en pliant en quatre le bulletin, sans utiliser d'enveloppe, et ce en raison de la crise sanitaire.

PROCEDE, par un vote au scrutin secret, à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants,

SONT déposées les candidatures suivantes (par liste) :

- La liste « Soisy Avenir » présente :

Titulaires :

- Sylvain Marcuzzo
- Nicolas Naudet
- François About
- Anne Jason
- Maria Emilia Fayol Da Cunha

Suppléants :

- Patricia Umnus
- Michel Verna
- Christian Dachez
- Eric Francine
- Florence Mary

- La liste « Vivre Soisy » présente :

Titulaire :

- David Corceiro

Suppléant :

- Danick Delaroche

- La liste « Soisy Ensemble » présente :

Titulaires :

- Valérie Chenieux

Suppléants :

- David Duranteau

La liste « Soisy Respire » n'ayant qu'un élu, n'est pas en mesure de présenter une liste avec 1 titulaire et 1 suppléant.

Votants	33
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .	33
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1 (blanc)
Nombre de suffrages exprimés	32

Ainsi répartis

La liste « Soisy Avenir » obtient 24 voix

La liste « Vivre Soisy » obtient 5 voix

La liste « Soisy Ensemble » obtient 3 voix

SONT ainsi déclarés élus membres de la Commission de Délégation de Service Public :

Titulaires :

- Sylvain Marcuzzo

- Nicolas Naudet

- François About

- Anne Jason

- David Corceiro

Suppléants :

- Patricia Umnus

- Michel Verna

- Christian Dachez

- Eric Francine

- Danick Delaroche

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le :

16 JUIN 2020

Affiché et/ou notifié le :

16 JUIN 2020

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

16 JUIN 2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Paris dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.